

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix neuf, le lundi dix huit novembre à dix neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le trois septembre deux mille dix neuf, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Cyril PROFFIT, Maire.

Présents : PROFFIT Cyril, GAUTHE Bruno, BUSSIERE Lionel, FARO Pascal, HEBRARD Stéphanie, LEZAY François, MARTIN Philippe, PROFFIT Catherine.

Absents excusés : ADAM Sandrine,

Secrétaire de séance : Stéphanie HEBRARD

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h30 et constate que le quorum est atteint,

1) Lecture et approbation du Procès-verbal du 09 septembre 2019

Monsieur le Maire procède à la lecture du Procès-verbal du 09 septembre 2019

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2) Décision modificative N°4 annule et remplace la décision modificative N°3

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la décision modificative d'investissement N°3 au budget principal 2019 qui intègre le prêt à court terme. Cette délibération doit être rectifiée du fait d'une erreur quant aux imputations comptables.

Augmentation de crédit Section investissement - recettes		Diminution de crédit / compte Section investissement - dépenses	
1641	100 000.00	231	100 000.00
Total chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	100 000.00	Total chapitre 23 - immobilisation en cours	100 000.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter les imputations budgétaires ci-dessus.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

7) Questions et informations diverses

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal si des questions sont à apporter à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole,

Séance levée à 20h00

Le Maire,
Cyril PROFFIT